

Paris La Défense, Le 8 octobre 2026

ARKEMA INAUGURE SON UNITÉ DE PURIFICATION D'ACIDE ACRYLIQUE DE NOUVELLE GÉNÉRATION À CARLING

Arkema a inauguré sur son site de Carling, en France, une nouvelle unité de purification d'acide acrylique dotée d'un procédé novateur. Cette installation place le Groupe parmi les acteurs les plus compétitifs en Europe et participe à la décarbonation de l'industrie chimique européenne. Elle s'inscrit dans le programme d'investissements de décarbonation d'Arkema et contribue à la mise en œuvre de son ambitieux plan climat.

La cérémonie d'inauguration de la nouvelle unité s'est déroulée en présence de Thierry Le Hénaff, Président-directeur général d'Arkema et de Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne chargé de la Prospérité et de la Stratégie industrielle. Elle s'est tenue le même jour que l'Assemblée générale de la *Critical Chemicals Alliance*, qui réunissait industriels et décideurs européens autour des enjeux de souveraineté, de compétitivité et de décarbonation.

« Avec un investissement proche de 150 millions d'euros, cette nouvelle unité constitue l'un des plus importants projets industriels d'Arkema en France. Elle contribuera à la réalisation de l'ambitieux plan climat du Groupe, soutenu par une enveloppe d'investissements participant à la décarbonation d'Arkema, dont le montant cumulé pourrait atteindre 400 millions d'euros sur la période 2022-2030 », a déclaré Thierry Le Hénaff, Président-directeur général d'Arkema.

« L'Europe doit garder sa chimie. Il n'y aura ni souveraineté industrielle ni autonomie stratégique si nous laissons partir les briques essentielles de notre économie. Carling montre la voie : près de 150 millions d'euros investis pour produire en Europe, avec moins d'énergie et moins de carbone, en s'appuyant sur des décennies de savoir-faire industriel. C'est exactement le modèle que nous voulons défendre : décarboner sans désindustrialiser, investir dans nos territoires, et faire de nos bassins industriels les moteurs de notre avenir », commente Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle.

Le site de Carling est l'une des principales usines d'acrylique en Europe. Il produit des monomères acryliques utilisés dans les revêtements de performance, les adhésifs, le traitement de l'eau et d'autres matériaux de performance. La nouvelle unité améliore de 25 % l'efficacité énergétique de l'étape de purification et réduit de 20 % l'intensité carbone des opérations du site. La technologie innovante mise en œuvre permet aussi d'optimiser la gestion des ressources et des déchets, et de réduire de manière significative l'utilisation de solvants. Grâce à cet investissement, l'usine de Carling se positionne parmi les sites de référence du secteur, alignée sur les meilleurs standards opérationnels et environnementaux. Elle renforce également le *leadership* d'Arkema sur le marché des matériaux acryliques à faible empreinte carbone.

Le projet a été décidé en 2023 et en partie financé par l'État français dans le cadre du programme France 2030, opéré par l'ADEME, et financé par l'Union européenne – NextGenerationEU.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, **Arkema** dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et plus durables. Avec l'ambition de devenir un leader mondial des Matériaux de Spécialités, **Arkema** est organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui sont dédiés aux Matériaux de Spécialités - les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions - qui représentent 85 % du CA du Groupe en 2025, et d'un segment Primary Materials regroupant des activités industrielles bien positionnées de taille mondiale. **Arkema** offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 9,1 milliards d'euros en 2025 et est présent dans près de 55 pays avec 20 700 collaborateurs.

Contacts Investisseurs :

Béatrice Zilm	+33 (0)1 49 00 75 58	beatrice.zilm@arkema.com
James Poutier	+33 (0)1 49 00 73 12	james.poutier@arkema.com
Alexis Noël	+33 (0)1 49 00 74 37	alexis.noel@arkema.com
Franck Zhang	+33 (0)1 49 00 72 08	franck.zhang@arkema.com

Contact presse :

Anne Plaisance	+33 (0)6 81 87 48 77	anne.plaisance@arkema.com
----------------	----------------------	--